



HAL
open science

Les “ fonds de Moscou ”, bilans et perspectives vingt ans après les premiers retours

Sophie Cœuré

► **To cite this version:**

Sophie Cœuré. Les “ fonds de Moscou ”, bilans et perspectives vingt ans après les premiers retours. LES “ FONDS DE MOSCOU ” Traitement et exploitation des archives rapatriées de Russie et des saisies de la Seconde Guerre mondiale, Sous la direction de Sophie COEURÉ, Bertrand FONCK et Hélène SERVANT, Presses Universitaires de Rennes, pp.215-222, 2019. halshs-02282174

HAL Id: halshs-02282174

<https://shs.hal.science/halshs-02282174>

Submitted on 9 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sous la direction de

Sophie COEURÉ, Bertrand FONCK et Hélène SERVANT

LES « FONDS DE MOSCOU »

**Traitement et exploitation des archives rapatriées de Russie
et des saisies de la Seconde Guerre mondiale**

Presses Universitaires de Rennes, 2019, p. 215-222

Les « fonds de Moscou », bilans et perspectives vingt ans après les premiers retours

Sophie Cœuré

Au printemps 1994, les archives saisies et spoliées en France entre 1940 et 1944 qui avaient, à l'issue d'une épopée de violence et de chaos, trouvé asile dans les « Archives spéciales » de Moscou pour une glaciation de cinquante ans, traversaient en retour une Europe profondément bouleversée – pacifiquement cette fois – par la chute des régimes communistes.

Les premiers convois de camions avaient été scellés pour assurer l'immunité à leur précieux contenu. Le déballage des cartons et des dossiers matériellement si caractéristiques de l'archivistique soviétique, la découverte parfois incrédule de la masse et de l'intérêt de ce pan d'histoire de France qui revenait au jour, l'emballage médiatique, ont laissé la place au temps long, plus apaisé, de l'attribution aux ayant-droits, du traitement et des recherches. Ces quelques lignes de réflexion, qui n'ont nulle prétention à l'exhaustivité, reviennent sur les apports considérables des vingt dernières années à l'histoire même de ces fonds, puis sur leur identification et sur leurs usages.

Histoire comparée et transnationale des archives spoliées et des restitutions : l'élargissement des focales temporelles et spatiales

L'exceptionnalité frappante des saisies et spoliations en France a naturellement donné lieu à des recherches portant sur la place de ces événements dans le moment 1940 et « l'empreinte de la défaite », dans le cadre d'une histoire militaire, politique, culturelle et économique de l'Occupation¹. La connaissance de la période a été considérablement enrichie, s'appuyant sur les progrès constants dans le classement et l'ouverture des archives, tant françaises qu'allemandes saisies après la défaite nazie, et sur la rédaction de guides de recherches. Comprendre les spoliations de 1940, c'est aussi les replacer dans la plus longue durée. Ainsi l'activité du Service allemand de contrôle des Archives françaises ou *Archivschutz* créé le 17 juillet 1940 par décret du Haut commandement de l'armée de terre (OKH) allemande et installé aux Archives nationales sous la direction de Georg Schnath, directeur des Archives de Hanovre, gagne-t-elle à être analysée non seulement comme conséquence des projets nazis, mais aussi à la lumière de l'invention du *Kunstschutz*, service de protection des œuvres d'art dans la France et la Belgique occupées en 1914-1918². Plus loin dans le passé, le sort des archives pendant la Révolution française, les saisies par Napoléon 1er et le projet avorté « d'archives de l'Europe », l'impact des révolutions de 1830, 1848 ou de la Commune de Paris, ont fait l'objet de travaux et donnent lieu à l'exposition « Une expérience du chaos. Destructures, spoliations et sauvetages d'archives (1789-1945) » aux Archives nationales au printemps 2017³.

¹ Bertrand FONCK, Amable SABLON DU CORAIL (dir.), *1940, l'empreinte de la défaite. Témoignages et archives*, Presses universitaires de Rennes, 2014.

² Christina KOTT, *Préserver l'art de l'ennemi ? Le patrimoine artistique en France et en Belgique occupées, 1914-1918*, Bruxelles, PIE Peter Lang, 2006. Isabelle CHAVE, « Sacrifice subi ou sauvetage organisé. Le sort des archives en France durant la Grande Guerre, d'après le fonds de la direction ministérielle des Archives », dans *In Situ*, 23 : *Le Patrimoine dans la Grande Guerre*, 2014, <http://insitu.revues.org/10933> (consulté le 15 novembre 2017).

³ Gilles DÉsirÉ DIT GOSSET, Isabelle CHAVE, Sophie Cœuré, Yann POTIN, *Une expérience du chaos. Destructures, spoliations et sauvetages d'archives (1789-1945)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes-Archives nationales, 2017.

Loin d'être uniquement reliées à l'histoire de France et à la relation franco-allemande, l'histoire des spoliations s'insère désormais dans une historiographie contemporaine qui tend à dépasser les frontières étatiques ou de régime pour comparer les crimes du XX^e siècle. Pour paraphraser le titre de l'ouvrage de Timothy Snyder, *Terres de sang*, qui portait sur l'Europe centrale et orientale occupée successivement, et parfois à plusieurs reprises, par les Nazis et par les Soviétiques⁴, on peut écrire que l'Europe nazifiée ou occupée, libérée et occupée de nouveau par les États-Unis et l'Union soviétique, fut une terre d'archives en mouvements. Le chantier de l'étude des circulations croisées de saisies, restitutions, nouvelles saisies et transferts entre 1939 (dès le pacte germano-soviétique) et 1945 est assurément toujours en cours. Patricia Kennedy Grimsted en a établi les bases solides, qu'elle continue à alimenter par son inlassable travail. Il faut notamment saluer l'exploit que représente la mise en ligne d'un guide concernant l'acteur clé des spoliations qu'avait été l'ERR, *Einsatzstab Reichsleiter Rosenberg*, dont les archives non détruites sont dispersées entre Kiev, Moscou, Vilnius, Berlin, Coblenze, Amsterdam, Paris, New York, et Washington⁵ !

Le traitement et l'ouverture des 1062 cartons d'archives liées à la Commission de Récupération artistique⁶ ont incontestablement donné un coup de fouet aux recherches sur les spoliations et les politiques interalliées croisées de restitution dans l'ensemble des zones d'occupation et dans l'Europe en reconstruction. Des historiens, bibliothécaires et archivistes allemands, tchèques, slovaques et, plus récemment, polonais, se sont emparés du sujet. Une recherche sur ces questions sensibles ne fait que commencer en Russie⁷. De même que, depuis Robert Paxton, les historiens étrangers ont éclairé sans tabou l'histoire de Vichy et de l'Occupation en France⁸, ce sont les historiens américains, allemands ou français qui ont jusqu'à présent permis de mieux comprendre la logique d'une politique de « trophées », aboutissant finalement à la mise au secret à Moscou d'une partie des archives européennes⁹, au moment même où les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France restituaient des millions de dossiers et de livres. L'usage soviétique de ces archives trophées demeure largement *terra incognita*. Chronologiquement, les années 1945-1949 sont mieux connues, mais les périodes de la Guerre froide la plus dure, puis de la Détente, gardent encore bien des pans d'ombre. On sait peu de choses, par exemple, sur les restitutions de l'URSS vers les pays « frères » du bloc de l'Est mais aussi de la Pologne et de l'URSS vers la France en 1961 et 1966.

L'histoire « fille de son temps », selon l'expression de Lucien Febvre¹⁰, a ouvert de nouveaux chantiers de comparaison liés à une demande sociale contemporaine de relecture du passé. Ainsi le conflit espagnol, guerre civile internationalisée tant dans le domaine idéologique que militaire, fut-il marqué par des politiques croisées de saisies et de destructions d'archives puis, pour les documents du Parti communiste espagnol et des Brigades internationales, par

⁴ Timothy SNYDER, *Terres de sang, L'Europe entre Hitler et Staline*, Paris, Gallimard, 2012 (*Bloodlands*, Londres, 2010).

⁵ <https://www.errproject.org/> (consulté le 15 novembre 2017). Avec le soutien de la Conference on Jewish Material Claims Against Germany (Claims Conference).

⁶ <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/archives-diplomatiques/s-orienter-dans-les-fonds-et-collections/fonds-et-collections-d-archives/article/fonds-d-archives-lies-aux-suites> (consulté le 15 novembre 2017).

⁷ Cf. le site officiel (ministère de la Culture) : <http://lostart.ru/fr/index.php> (consulté le 15 novembre 2017).

⁸ Cf. sur la politique culturelle Elizabeth C. KARLSGODT, *Defending National Treasures: French Art and Heritage Under Vichy*, Stanford UP 2011.

⁹ Cf. notamment Brandon SCHECHTER, *Government Issue: The Material Culture of the Red Army 1941-1945*, PhD, University of California-Berkeley, 2015. N. MOINE, *Les vivants et les morts. Genèse, histoire et héritages de la documentation soviétique des crimes commis en territoires occupés pendant la Seconde Guerre mondiale, fin XIX^e-début XXI^e siècle*, HDR, EHESS, 2015.

¹⁰ Lucien FEBVRE, Avant-propos à *Trois essais sur histoire et culture* de Charles Morazé, Paris, Cahiers des Annales, 1948

l'expérience de l'évacuation¹¹. Dans un tout autre domaine, l'on n'hésite plus à qualifier de spoliations les déplacements de biens culturels en contexte colonial et leurs restitutions réalisées ou avortées, en Afrique ou en Asie¹². Enfin, le moment historique que nous vivons depuis le début des années 2010 incite à déplacer le regard vers les pillages et destructions en Afrique subsaharienne et au Proche-Orient.

Des thématiques diversifiées : les archives comme patrimoine culturel, histoire et mémoire

Les archives s'insèrent alors dans une approche plus large du patrimoine culturel menacé par les guerres et les idéologies destructrices¹³. Les films, le matériel et les archives des studios de cinéma, les livres conservés dans des bibliothèques privées ou publiques¹⁴ sont devenus, comme les archives, les sujets pleinement légitimes d'une histoire jusqu'alors largement dominée par la question des œuvres d'art, et, parmi les œuvres d'art, des tableaux. En témoigne le colloque international « Où sont les bibliothèques spoliées par les nazis ? Tentatives d'identification et de restitution, un chantier en cours » qui s'est déroulé à l'INALCO et à la Bibliothèque nationale de France en mars 2017. Il reste que la sculpture, le mobilier, les vases ou tapis spoliés aux familles juives ou, dans une perspective comparée, aux musées polonais ou soviétiques, demeurent fort mal identifiés et étudiés.

La confrontation avec la dimension juridique de l'histoire du patrimoine dans sa dimension internationale s'est révélée extrêmement fructueuse et ouvre à des problématiques plus complexes¹⁵. Des États comme la France, l'Allemagne, l'URSS, la Pologne, la Tchécoslovaquie, ont été successivement les acteurs et les victimes de saisies ou de non restitutions. Les politiques qui pendant la Seconde guerre mondiale revendiquaient les termes de « protection » ou de « sauvetage », prennent un autre sens et d'autre qualifications à l'aune de la protection des biens culturels, amorcée par la Convention de la Haye sur le droit de la guerre en 1907, poursuivie par la déclaration interalliée de Londres du 5 janvier 1943, puis

¹¹ Cf. récemment la synthèse d'Amélie NUQ, « Conflits de mémoire et usages (très) politiques de l'histoire : le cas des archives du franquisme », *Histoire@Politique*, 2/2016 (n° 29), p. 171-189, <http://www.cairn.info/revue-histoire-politique-2016-2-page-171.htm> (consulté le 15 novembre 2017).

¹² Cf. B. GAUDENZI, A. SWENSON et M.-A.-E. MIDDELKOOP (dir.), *The Restitution of Looted Art in 20th-Century Europe: Transnational and Global Perspectives*, Special Issue of the *Journal of Contemporary History*, 3-2017 et notamment les articles de Sophie Cœuré sur les missions de récupération en Europe de l'Est, A. Bellisari sur les musées en Algérie, Christine Kim sur la Corée.

¹³ Sophie CŒURÉ, « Archives dans les guerres, guerres des archives aux XX^e et XXI^e siècles. Autorité, identité, vulnérabilité », *Pouvoirs. Revue française d'études constitutionnelles et politiques*, dossier « Les archives », n°153, 2015, p. 25-36.

¹⁴ Cf. sur les films Liliane CRIPS, Nicolas FÉRARD et Nicole GABRIEL, « Le cinéma nazi : archives de guerres, archives dispersées par la guerre », *Écrire l'histoire*. Dossier « Archives », n°13-14, 2014, p. 119-128. Valérie POZNER, « Le sort des films trophées saisis par les Soviétiques au cours de la Seconde Guerre mondiale », dans Alexandre SUMPFF et Vincent LANIOL (dir.), *Saisies, spoliations et restitutions. Archives et bibliothèques au XX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 147-165, et le dossier « Spoliations de guerre et transferts culturels : le cas du cinéma soviétique » de la revue *Connexe*, 2017. Sur les livres, Martine POULAIN, *Livres pillés, lectures surveillées. Les bibliothèques françaises sous l'Occupation*, Paris, NRF/Gallimard, 2008.

¹⁵ Cf. Xavier PERROT, « De la restitution internationale des biens culturels aux XIX^e et XX^e siècles : vers une autonomie juridique », thèse de droit, dir. P. Texier, Université de Limoges, 2005. Special issue « Spoils of War v. Cultural Heritage: The Russian Cultural Property Law in Historical Context », *International Journal of Cultural Property*, 17-2, 2010, actes d'un colloque tenu sous l'égide de la Commission for Art Recovery-Foundation for International Cultural Diplomacy (New York).

par le corpus élaboré sous l'égide de l'UNESCO. Les tensions entre les justifications par les politiques nationales et les approches juridiques internationales gagnent à être soigneusement contextualisées. C'est le cas également pour les biens culturels qui avaient été spoliés ou achetés de force à des Juifs européens assassinés ou émigrés, entre les années 1930 et la fin de la Seconde guerre mondiale. Ce patrimoine a été par la suite déplacé, restitué, revendiqué, dans une histoire longue mettant en jeu les États-Unis, Israël, et les États successeurs de ceux où vivaient à l'origine de ces familles.

Les spoliations d'archives ont trouvé leur place dans une histoire de l'antisémitisme et de la Shoah dont elles avaient longtemps été un aspect mal connu, s'effaçant derrière la sidération des crimes de masse. Les connaissances accumulées par la Mission d'étude sur la spoliation des Juifs de France pendant l'Occupation dirigée par Jean Mattéoli de 1997 à 2000, puis par la Commission d'indemnisation des victimes de spoliations (CIVS), les recherches effectuées aux échelles biographiques, locales, nationales ou transnationales permettent désormais de bien connaître le moment des spoliations. La violence antisémite, le projet d'éradication des cultures et des mémoires juives, mais aussi les quelques gestes de protection, demeurent au cœur de l'enquête sur les spoliations patrimoniales pendant la Seconde Guerre mondiale. Ils continuent à interroger les chercheurs tant moralement qu'en termes d'intelligibilité historique. Pour autant, ce sont tous les ennemis du régime nazi (militants et associations de gauche et des droits de l'homme, franc-maçonnerie, Églises etc.) dont les papiers et bibliothèques furent la cible des investigations de l'ERR ou du Service central de sécurité du Reich (RSHA). Et en termes quantitatifs, les « fonds de Moscou » restitués à la France sont majoritairement issus des archives courantes ou intermédiaires de l'administration française (ministères de l'Intérieur, de l'Armée, Préfecture de Police, etc.), saisis plutôt que spoliés par d'autres organismes du Reich, comme les « commando Künsberg » dépendant directement du ministère des Affaires étrangères von Ribbentrop, « les commissions d'archives » diplomatiques, militaires, le *Bibliotheksschutz* et l'*Archivschutz* de l'administration d'occupation. Penser ensemble l'histoire politique et idéologique des archives « sensibles » et des secrets d'État¹⁶ reste un défi tant pour l'histoire de France que pour une histoire comparée des occupations nazies en Europe.

L'histoire des archives spoliées trouve petit à petit sa place dans le vaste champ de recherche en plein renouvellement des mémoires confrontées de la Seconde Guerre mondiale, des deuils, des refoulements, des reconstructions psychologiques, histoire dans laquelle se situent les « reconstitutions » de collections d'archives et l'oubli de leur perte¹⁷. L'intérêt des médias et des familles n'est pas retombé depuis les années 1990, comme en témoignent les documentaires réalisés pour la télévision et consacrés aux « Carnets volés » des prisonniers de guerre français retrouvés à Moscou (2010), à Jacques Jaujard et au sauvetage aux tableaux du Louvre (2015), à la « mémoire volée » des francs-maçons (2016).

Identification, traitement, valorisation

Depuis les années 1990-2000, la collection d'archives « deux fois spoliées » selon l'expression de Patricia Grimsted, qui avait été rassemblée aux Archives spéciales de Moscou, n'existe plus que par la présence de quelques copies microfilmées et de l'impressionnante cartothèque de noms propres réalisée par les archivistes soviétiques. On sait cependant que les

¹⁶ Cf. Sébastien-Yves LAURENT (dir.), *Archives « secrètes », secrets d'archives ? Historiens et archivistes face aux archives sensibles*, Paris, CNRS éditions, 2003.

¹⁷ Cf. tout récemment le doctorat d'histoire de Simon PEREGO, « *Pleurons-les, bénissons leurs noms* ». *Les commémorations de la Shoah et de la Seconde Guerre mondiale dans le monde juif parisien entre 1944 et 1967 : rituels, mémoires et identités*, sous la dir. de Cl. Andrieu, IEP de Paris, 2016.

restitutions n'ont pas concerné les archives allemandes, très nombreuses encore à Moscou. Les autorités russes ont également refusé de considérer comme « français » les fonds d'émigrés russes, allemands et autrichiens antifascistes, sionistes, qui avaient été saisis à Paris : ils ne sont pas revendiqués par la France. On sait aussi qu'il reste quelques fonds français à Moscou, dispersés dans de grandes « collections » d'archives politiques ou maçonniques dont les ayant-droits n'ont pas été précisément identifiés, ou « oubliés » dans les restitutions des années 1990-2000 (compléments aux fonds du ministère de l'Intérieur et peut-être de la Ligue des droits de l'homme). Enfin, un nombre non négligeable de pièces d'archives ont été réparties volontairement entre les années 1950 et 1980 dans les archives diplomatiques et militaires, les archives du Parti, le fonds Lénine, etc., au mépris du principe de provenance, et se trouvent donc toujours à Moscou.

Depuis le début des années 2000, on savait grâce à Patricia Kennedy Grimsted qu'une partie des bibliothèques spoliées étaient arrivées en 1945 à Minsk. La ténacité de notre jeune collègue Anatole Steburaka a permis à l'identification des fonds spoliés de rebondir par surprise depuis 2013. Il a mis au jour la présence à la Bibliothèque nationale et à la Bibliothèque présidentielle du Belarus de petits fonds d'archives provenant notamment des familles Reinach, Levy, Monda, du comte de Paris, ainsi que des Loges de Bordeaux dont il a montré par un travail méticuleux la complémentarité avec des fonds restitués qui se trouvent à la bibliothèque du Grand Orient de France¹⁸.

De nombreux livres spoliés avaient été répartis dans des bibliothèques sur tout le territoire soviétique, et l'on peut espérer que cette dynamique d'identification se poursuive en Russie, en Biélorussie, en Pologne et en République tchèque. Le moment diplomatique des grandes restitutions, lié à l'histoire européenne et russe de sortie du communisme dans les années 1990, a laissé place à une période où les usages nationalistes des enjeux patrimoniaux rendent plus difficiles de nouvelles négociations. Des coopérations internationales sont à souhaiter, qui permettraient au moins la publication en ligne d'inventaires détaillés, voire de documents numérisés.

Les « fonds de Moscou » restitués à la France ont été rendus aux ayant-droits publics et privés à l'issue d'un important travail mené par les Archives du ministère des Affaires étrangères¹⁹. La législation française laissait aux héritiers de fonds privés toute latitude pour les conserver sans publicité ou pour les déposer dans des institutions les rendant accessibles aux lecteurs. La plupart ont fait, tout comme les dossiers de nature publique, l'objet d'une magnifique œuvre de traitement et de valorisation. Une réflexion a été menée sur les choix archivistiques : fallait-il préserver ou non l'histoire singulière de ses fonds, comment leur donner sens et correspondance par rapport à des séries existantes ? Le moindre apport de ces retours de fonds spoliés n'a pas été de permettre une collaboration et des regards critiques croisés entre archivistes et historiens sur leurs pratiques et leurs approches. Pour ne citer que les fichiers et dossiers sans doute les plus consultés depuis les années 1990, ceux du « fonds de la Sûreté » provenant du ministère de l'Intérieur et déposé aux Archives nationales : leur exploitation a donné lieu, depuis le premier article que nous y consacrons avec Gérard Naud et Frédéric Monier dès 1995, à une réflexion archivistique approfondie, soutenue par le programme ANR

¹⁸ Cf. Anatole STEBURAKA. « Les fonds français de Minsk », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2016, n° 10, p. 82-88. http://bbf.enssib.fr/matieres-a-penser/les-fonds-francais-de-minsk_67072 et Patricia K. GRIMSTED, « Livres et archives pillés en France par l'Einsatzstab Reichsleiter Rosenberg (ERR). La Bibliothèque Tourgueniev et les fonds français déplacés à Minsk », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2016, n° 10, p. 90-110. http://bbf.enssib.fr/matieres-a-penser/livres-et-archives-pilles-en-france-par-l-einsatzstab-reichsleiter-rosenberg-err_67074.

¹⁹ Anne LISKENNE, « Autour des restitutions des biens culturels de 1944 à nos jours », dans *Saisies, spoliations et restitutions. Archives et bibliothèques au XX^e siècle*, op. cit., p. 313-326 ; Anne-Sophie MAURE, « Les restitutions d'archives revenues de Russie (1992-2009) : priorités de traitement, analyse des demandes, politique archivistique », *ibid.*, p. 327-338.

Paprik@2F entre 2013 et 2016 et le projet scientifique culturel et éducatif des AN ; elle a permis d'enrichir des articles, thèses et ouvrages nombreux, aux approches parfois radicalement divergentes comme ceux d'Ivan Jablonka et Claire Zalc, elle a enfin été valorisée dans plusieurs expositions (« 1931, les étrangers au temps de l'exposition coloniale » au Musée d'histoire de l'immigration en 2008, « Fichés ? Photographie et identification du Second Empire aux années soixante » aux Archives nationales en 2011, et « L'expérience du chaos » citée plus haut aux Archives nationales en 2017)²⁰. L'histoire de ces « fonds de Moscou » reste riche en chantiers prometteurs.

²⁰ Sophie CŒURÉ, Frédéric MONIER, Gérard NAUD, « Le retour de Russie des archives françaises. Le cas du fonds de la Sûreté », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 45, janvier-mars 1995, p. 133-139. Sylvie LE CLECH, Damien RICHARD, « Fortune critique du « Fonds de Moscou » aux Archives nationales (1994-2010) », dans *Saisies, spoliations et restitutions, Archives et bibliothèques au XX^e siècle, op. cit.*, p. 339-356. Site de l'ANR Paprik@2F Portail Archives, Politiques, Recherches, Indexation, Komintern et fonds français <http://anrpaprika.hypotheses.org/>. Ivan JABLONKA, *Histoire des grands-parents que je n'ai pas eus*, Paris, Le Seuil, 2012, et C. ZALC, *Dénaturalisés. Les retraits de nationalité sous Vichy*, Paris, Le Seuil, 2016.

Conclusion

Hélène Servant

Plus d'un quart de siècle s'est écoulé depuis que le dossier archivistique des « fonds de Moscou » s'est ouvert, et les échanges de cette journée nous montrent qu'il est encore loin de se refermer... pour le plus grand plaisir des historiens, sans doute, quand les archivistes aimeraient voir enfin se clore les travaux de classement et d'inventaire de kilomètres de documents qui paraissent parfois inépuisables. Au-delà des conclusions scientifiques esquissées par Sophie Coeuré, il me reste le plaisir de formuler quelques commentaires d'ordre administratif et archivistique pour clore cette passionnante journée de débats sur les « fonds de Moscou ».

En premier lieu, petit *satisfecit* personnel, le choix du sujet était bon. Il s'inscrivait dans une tradition naissante d'organiser annuellement au Centre historique des archives (CHA) du Service historique de la Défense (SHD) une journée dédiée à l'évolution de la recherche historique grâce à la mise en lumière de sources peu ou mal connues. La multiplication d'instruments de recherche sur les archives rapatriées de Moscou produits par le département des fonds d'archives (DFA) du CHA, et plus particulièrement par la Division Guerre et armée de terre, sous l'impulsion énergique de sa responsable Hélène Guillot, méritait que les travaux de classement ainsi réalisés fussent mis en valeur. En outre, comme on l'a constaté aujourd'hui, le sujet portait en lui une capacité fédératrice permettant d'ouvrir le champ de la réflexion à nos collègues des archives nationales, du ministère des affaires étrangères et de nombreuses autres institutions. L'ouverture de la journée par la conférence de Madame Monique de Nomazy, qui nous a rappelé le « récit des origines », comme la présence de tous les intervenants qui ont tous répondu à notre appel, témoignent de la force et de la vitalité de la communauté historico-archivistique et du fait que raconter l'histoire des sources de l'Histoire a toujours un sens.

Il est vrai qu'en l'occurrence cette histoire a tout du roman feuilleton ou du *thriller*, comme les orateurs l'ont rappelé : « archives de Moscou », « fonds russes », « archives de Potsdam », la multiplicité des dénominations illustre à elle seule les pérégrinations tumultueuses suivies par les milliers de cartons à travers l'Europe, au point que leur retour en France après un quasi demi-siècle d'éclipse tient presque du miracle ! Il s'avérait de ce fait inévitable qu'ils revinssent intacts, dans un ordre parfait, sans lacune, sans mélange... et que la restitution se déroulât impeccablement en quelques jours ou quelques semaines, surtout au regard des volumes en jeu. Saluons encore une fois l'investissement des archivistes du ministère des Affaires étrangères, qui se sont employés à restituer le plus fidèlement possible aux nombreux Césars concernés le bien qui leur revenait... La préparation de cette journée a d'ailleurs fourni l'occasion d'envisager un prochain transfert de cartons depuis la préfecture de police au SHD¹.

L'intégration des archives dans les fonds des institutions réceptrices constitue un cas d'école intéressant et démontre une nouvelle fois, si besoin était, que l'archivistique ne fait pas partie des sciences exactes et que les choix de cotation, de classement, varient en fonction des circonstances et de l'histoire générale des fonds. Au-delà, les différentes interventions ont souligné que le label « fonds de Moscou » conférait aux fonds concernés une essence particulière, engendrant des traitements archivistiques distincts de ceux appliqués à des

¹ Ce transfert de 90 articles (9,8 ml) a été réalisé en mars 2017. Il concerne le relevé général des étrangers bénéficiaires du droit d'asile, recensement effectué par les services des préfectures pour le compte du ministère de la Guerre et de la Défense nationale aux fins de leur étendre les obligations imposées aux Français par les lois sur le recrutement militaire et l'organisation de la nation en temps de guerre.

archives de même nature, et des options variables : fallait-il (ré)intégrer les archives à leur place logique dans les fonds collectés ou créer pour elles un fonds spécifique ? Devait-on tout coter dans une série unique continue et organisée méthodiquement au fil des arrivages ? Pouvait-on procéder à des éliminations dans les fonds rapatriés ? N'était-ce pas quasi sacrilège de vouer à la destruction des documents rescapés d'une histoire si tortueuse ? Toutes questions qui ne se posent assurément pas pour des versements parvenus par la voie ordinaire. Ce questionnement dépasse la simple rhétorique : il incite à réfléchir à la tradition des sources écrites, à la manière dont les archivistes la restituent ; il impose de demeurer très prudent dans l'ambition de constituer scientifiquement des fonds pour la recherche, alors que l'épopée des fonds de Moscou démontre que l'histoire des archives résulte aussi d'événements improbables, de disparitions comme de retrouvailles inattendues.

Enfin, et je terminerai par là, cette formidable histoire atteste de la valeur stratégique intrinsèque des archives. Comment expliquer autrement l'ardeur des Allemands à s'emparer des dossiers des administrations et de certaines organisations associatives (le syndicat CGT, le Grand Orient de France pour ne citer que ceux présentés aujourd'hui) alors qu'ils étaient en plein repli ? Comment comprendre qu'une fois entrés à Berlin, les Russes à leur tour méthodiquement aient mis la main sur ce qu'ils considéraient comme un véritable trésor de guerre ? Déplacer à travers l'Europe des dizaines de milliers de cartons nécessite une logistique complexe et coûteuse, qui n'est mise en œuvre que si l'on espère un retour positif sur l'investissement consenti. Les nazis savaient parfaitement ce qu'ils emportaient avec eux, tout comme les Russes. L'exploitation que ces derniers ont faite des archives françaises, dont les analyses et annotations portées sur les documents témoignent, soulignent que le butin n'a pas dormi dans des caves, attendant que la poussière recouvre petit à petit les cartons. Les Soviétiques ont utilisé les informations que leur livraient les documents sur les personnalités françaises et sur le fonctionnement de notre administration, et nul doute que cela leur a été utile dans le contexte de guerre froide, jusqu'à la chute du mur de Berlin. De ce point de vue, la récupération des « fonds de Moscou » confirme une nouvelle fois que les archives constituent un butin de guerre universel. Les piller ou les détruire, c'est priver une nation de sa mémoire, de son outil de travail, c'est créer une paralysie au moins momentanée de ses moyens d'action.

Je remercie les contributeurs d'avoir ainsi, par leurs communications toutes plus passionnantes les unes que les autres, mis à l'honneur le travail des archivistes qui, au quotidien, se battent pour préserver les archives de la négligence, de la destruction, du pillage, de l'oubli.